

PLAN PARC SAINT-JEAN-BOSCO ET MARIA-GORETTI

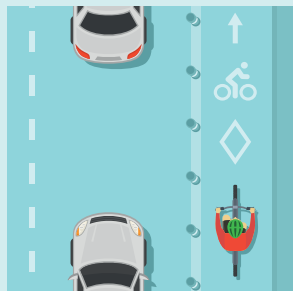


RÉSEAU DES VOIES CYCLABLES

BANDE CYCLABLE

Voie aménagée en bordure de la chaussée et délimitée par un marquage au sol.

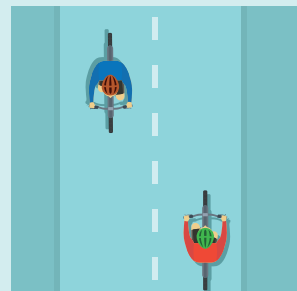
Sur la carte ce type de voie cyclable est identifié comme suit:



PISTE CYCLABLE

Voie exclusive à la circulation cycliste indépendante de toute circulation.

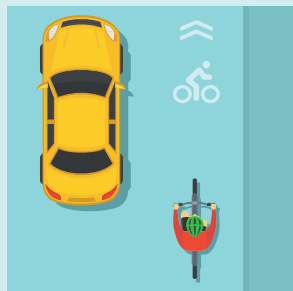
Sur la carte ce type de voie cyclable est identifié comme suit:



CHAUSSÉE DÉSIGNÉE

Voie partagée avec les automobilistes et caractérisée par une signalisation simplifiée et l'absence de corridor réservé aux cyclistes.

Sur la carte ce type de voie cyclable est identifié comme suit:



SENTIERS DÉNEIGÉS

Repérez facilement sur la carte les sentiers déneigés l'hiver à l'aide de cet icône.



SERVICES

HÔTEL DE VILLE
370, rue de la Visitation

CASERNE D'INCENDIE
525, rue de la Visitation

GARAGE MUNICIPAL
570, rue de la Visitation

CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ
10, rue Pierre-De Coubertain

CENTRE ANDRÉ-HÉNAULT
249, chemin du Golf Est

MAISON ET JARDINS ANTOINE-LACOMBE
895, rue de la Visitation
450 755-1113

450 759-4415
VIVRESCB.COM



PARCS ET INSTALLATIONS

PARC SAINT-JEAN-BOSCO

Équipements d'été

- Aire de jeux
- Aire de pique-nique
- Balançoires
- Module de jeux pour les 0-5 ans
- Module de jeux pour les 6-12 ans
- Terrains de soccer
- Terrains de tennis
- Terrain de baseball
- Sentier pédestre
- Piste cyclable
- Abri (surface asphaltée)
- Fontaine à boire

Équipements d'hiver

- Pentes à glisser
- Raquette libre
- Sentier de glace (600 m)
- Pistes de ski de fond
- Fatbike

Autres renseignements

- Plage surveillée
- Toilettes (centre André-Hénault et secteur Maria-Goretti)
- Stationnement
- Accès gratuit

PARC MARIA-GORETTI

- Toilettes autonettoyantes
- Plage surveillée
- Piste cyclable
- Circuit d'entraînement (Circuit Vitalité)
- Rampe de mise à l'eau pour kayak et canot

PARC CASAVANT-DESROCHERS

- Toilettes
- Module de jeux
- Jeux d'eau
- Terrain de soccer
- Terrains de pétanque
- Skatepark
- Piste de BMX
- Piste d'athlétisme
- Abri multifonctionnel
- Patinoire réfrigérée et pavillon chauffé
- Fontaine à boire

PARC DU D^R-YVON-GAUTHIER

- Module de jeux
- Modules d'entraînement (Circuit Vitalité)
- Terrains de pétanque
- Jeu de fers
- Fontaine à boire

PARC OLIVIER

- Module de jeux
- Fontaine à boire

PARC DANIEL-JOHNSON

- Module de jeux

PARC D'AILLEBOUST

- Module de jeux
- Terrains de tennis/pickelball
- Fontaine à boire

PARC DES MÉANDRES

- Module de jeux
- Terrain de basketball

PARC JEAN-LIVRNOCHE

- Module de jeux
- Terrains de soccer
- Terrain de basketball
- Skatepark
- Fontaine à boire

PARC JEANNE-SAUVÉ

- Module de jeux

PARC DU BOIS-BRÛLÉ

- Terrain de soccer
- Terrains de volleyball
- Terrain de baseball
- Sentier d'interprétation
- Parc canin (fontaine à boire)

PARC MARC-AURÈLE-FORTIN

- Module de jeux

PARC DES PIONNIERS

- Module de jeux
- Jardins communautaires

HEURES D'OUVERTURE ET RÈGLEMENTS

- Les parcs de la ville sont ouverts au public tous les jours de 7 h à 23 h.
- Tous les parcs sont fermés de 23 h à 7 h.
- Nul ne peut pénétrer ou se trouver dans un parc pendant les heures de fermeture spécifiées à l'article précédent.
- Il est interdit de circuler en véhicule moteur dans tous les parcs, passerelles, passages piétons et pistes cyclables de SCB.
- Il est interdit de fumer et de consommer du cannabis et de l'alcool dans les parcs de la ville.
- Dans un parc, il est défendu de se baigner dans une fontaine ou autre bassin d'eau artificiel ou d'y faire baigner des animaux, et d'y jeter quoi que ce soit.

INDEX DES RUES

A	Alfred-Pellan B4	Labadie E9	Labadie, place E9
	Amélie-Fristel C8-9	Lachapelle C4	Lacombe D7
	Anne-Hebert B5	Lafontaine B2-3	Laperche C6-7
	Arthur-Robillard B6	Léo-Ayotte B5	Lévesque C8-D7
	Artisans, des C7	Longpré D10	Lorenzo-Gauthier C8
	Aubert D7	Louis-Bazinnet E-F9	Louis-Hébert D4
B	Bastien D8	Louis-Joliet C-D5	Louis-Thomas-Groulx B6
	Beaumont D7	Louis-Vadeboncoeur C7-D6-7	
	Beauport, de D7		
	Bellefeuille D6-7		
	Bellevue D7		
	Bellevue C8		
	Benny, chemin A-B4		
	Bernard D10		
	Boucher D-E10		
	Bousquet D10		
C	Cardinal B3	Magloire-Granger B5 C6	Mailhot B3
	Carignan E9	Mandeville C8	Marc-Aurèle-Fortin B4-5
	Cartier B-C2	Marcelle-Ferron B5	Marie-Curie C-D9
	Casavant C-D8	Marius-Barbeau B7	Martinet, des C9
	Chagnon C7	Martinets, des C8-9	Michel-Normandin C7
	Chan, Henri-Pichette, du B6		
	Chapdelaine D-E7	N	Nicholas B2
	Chaput, chemin B-C4		Norbert-Lussier B6
	Charles-Auguste-Majeau D8-9		Normandie, de D7
	Charles-Mayer C8	O	Ormeaux, des C-D9
	Charlevoix C4		Osiás-Lapierre B5
	Chatelaine, de la F9		Ozias-Leduc C7
	Clarence-Gagnon B5		
	Claude-Masson B7		
	Coderre D7		
	Collbris, des C9		
	Collin D7		
	Coutlé C7		
	Crevier C7		
	Cure-M. Neyron B6-B-C5		
D	D'Ailleboust D-E7		
	D'Argenteuil B-C4		
	D'Orléans D7		
	Dalcourt C6		
	Daniel-Johnson C-D8		
	Dauphinais E9		
	David Est D7		
	David Ouest C7		
	Davignon C6		
	Deblois E9		
	Défricheurs, des B6-7		
	Dégrandpré C6		
	Delangis C6		
	Derouin C8		
	Deschamps D9		
	Deschênes C8		
	Descoêteaux C-D7		
	Desrochers C7		
	Double, rang A-B4		
	D-Jean-Paul-Mireault, du D9		
E	Émilien-Brouillette B6		
	Entente, de l' C7-C6 B6-C8		
	Entente, place de l' C8		
F	Félix-Leclerc D9		
	Fernand-Séguin B5		
	Fernet D8		
	Flavie-Poirier B8		
	Forand D-E7		
G	Gabrielle-Roy B7		
	Garault C7		
	Gérard-Côté B-C7		
	Gilles-Vigneault E-F9		
	Goguet E9		
	Golf Est, chemin du E9		
	Golf Ouest, chemin du D9		
	Gouin D-E10		
J	Jean-Bosco E8		
	Jean-Livernoche B6		
	Jean-Marc-Brouillette C8		
	Jean-Maurice-Bailly C8		
	Jean-Plante D4		
	Jean-Talon B2-3		
	Jeanne-Sauvé B-C5		
	Joliette B2-3		
	Judith-Jasmin B5		
	Juge-Guibault, du D9-10		
L	L'Assomption Est, boul. C-D7-D6		
	L'Assomption Ouest, boul. B-C7-B8-C9		
	La Feuillée, chemin de B1-2 C1		
M	Marcelle-Ferron B5		
N	Nicholas B2		
O	Ormeaux, des C-D9		
P	Parulines, des C9		
	Patrick-Marcil C-D9		
	Paul-Émile-Borduas B5		
	Pelletier D8-9		
	Petite-Noraie, rue de la C-D8		
	Petite-Noraie, ch. de ligne A7-8-9		
	Pierre-De-Coubertin C8		
	Pierre-Imbleau A-5-C5-6		
	Pierre-Mercure B6-7		
	Pierre-Radisson C4-5 D5		
	Pins, des C4-5 D4-5		
	Pionniers, des C4-5 D4-5		
	Poltava, de B3		
	Puits, Impasse du D6		
R	René-Lecavalier C7		
	Riendeau C8		
	Rina-Lasnier B3		
	Rivest B-C3		
	Rivière, de la C2-3		
	Robert-Cornellier B6		
	Roméo-Gagné B-C7		
	Roméo-Gaudreault D-E8		
	Romuald-Dalphondu C8		
	Romuald-Dalphondu, place C8		
	Rousseau B2		
S	Saint-Georges C9-D8		
	Saint-Isidore D8		
	Sainte-Adèle D-E7 D-E8		
	Sainte-Anne B3		
	Sainte-Anne, boul. D9-10		
	Sansregret C5		
	Sittelles, des C8		
	Stanley B3		
T	Thérèse-Casgrain B7		
	Thibodeau C6		
	Trudeau D7		
	Turenne D7		
V	Vadénais C7-8		
	Vadénais, place C7-8		
	Vaudreuil B-C4		
	Verdan C7		
	Verdan, place C7		
	Viau B3		
	Villiers C8		
	Vincent B6-C7 B7		
	Visitation, de la B2-3-4-C5-6-7		
	D8-9 E10		
	Voyer D9		
	Voyer, place D9		
W	Wilfrid-Ranger D9		
	William-Marchand B7		
Y	Yves-Thériault B7		

ÉDIFICES MUNICIPAUX

- 1 Hôtel de ville
- 2 Service de la prévention des incendies
- 3 Garage municipal
- 4 Centre communautaire Alain-Pagé
- 5 Centre André-Hénault
- 6 Centrale d'eau potable Robert-Boucher

ÉDIFICES INSTITUTIONNELS

- 7 Centre hospitalier de Lanaudière
- 8 Club de Golf Joliette
- 9 École Vers l'Avenir
- 10 École du Preamble
- 11 École Elementary School
- 12 École L'Espace-Jeunesse
- 13 École Sainte-Marie

LES PARCS

- 1 Saint-Jean-Bosco
- 2 des Méandres
- 3 Maria-Goretti
- 4 du D'-Yvon-Gauthier
- 5 Jean-Livernoche
- 6 Olivier
- 7 Casavant-Desrochers
- 8 du Bois-Brûlé
- 9 Daniel-Johnson
- 10 Marc-Aurèle-Fortin
- 11 des Pionniers
- 12 D'Ailleboust

BÂTIMENT HISTORIQUE ET TOURISTIQUE

- Maison et jardins Antoine-Lacombe
- Maison historique de 1847
- Salles d'exposition
- Jardin anglais
- Jardin français
- Parcours de 15 œuvres d'art



LÉGENDE

- Rue
 - Rivière L'Assomption
 - ▨ Parcs
 - ◆ Espaces verts
 - ❄ Sentiers déneigés
 - 🌿 Sentier d'interprétation
 - 🐾 Parc canin
 - ⚡ Bornes de recharge pour véhicule électrique
 - 🌱 Jardin communautaire
 - 🏡 Maison et jardins Antoine-Lacombe
 - Passage piéton
 - - - Limite de la ville
-
- ### RÉSEAU CYCLABLE
- Bande cyclable
 - Piste cyclable
 - Chaussée désignée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

A B C D E F